

Affaire suivie par :

Jean-Pierre LE FRANC

Tel : 02 38 77 31 34

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - S.E.A.SMAGY

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT MARTIN D'ABBAT

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY

Prélèvement	00134734	Commune	SAINT-MARTIN-D'ABBAT
Unité de gestion	0203 SIAEP ST MARTIN-GERMIGNY	Prélevé le :	mardi 04 septembre 2018 à 11h41
Installation	UDI 000619 SYND.ST MARTIN D'ABBAT	par :	CARSO-EV
Point de surveillance	P 0000000585 BOURG	Type visite :	D2
Localisation exacte	STE SEPUR, 1 RUE D'AIGREFIN, CUISINE	Motif:	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	17,6	°C				25,00
Chlore libre	<0,03	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	<0,03	mg(Cl ₂)/L				

Analyses laboratoire

 Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
 Type de l'analyse : D1D2M Code SISE de l'analyse : 00146299 Référence laboratoire : LSE1809-18222

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0					
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,26	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	4	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,86	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	276	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L		0,50		

FER ET MANGANESE

Fer total	17	µg/L				200,00
Manganèse total	<10	µg/L				50,00

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Cadmium	<1	µg/L		5,00		
Chrome total	<5	µg/L		50,00		
Cuivre	0,049	mg/L		2,00		1,00
Nickel	<5	µg/L		20,00		
Plomb	<2	µg/L		10,00		
Antimoine	<1	µg/L		5,00		

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L		0,50		
----------------------------	--------	------	--	------	--	--

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Benzo(a)pyrène *	<0,005	µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005	µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,005	µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005	µg/L		0,10		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005	µg/L		0,10		
Fluoranthène *	<0,005	µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,005	µg/L		0,10		

DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Acrylamide	<0,10	µg/L		0,10		
Epichlorohydrine	<0,10	µg/L		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00134734)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution (circulaire DGS/SD7A n°45 du 5 février 2004).

Signé à Orléans le 10 octobre
2018

P/ la déléguée départementale
La responsable du pôle SPE

Annaïg HELLEU